



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Montpellier pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

SERVICES DE PROXIMITÉ ET VIE LOCALE

SESSION 2011

E2

Communication, médiation

U21

DOSSIER TECHNIQUE

Baccalauréat professionnel Services de Proximité et Vie Locale – DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 1106 SPV CM 21	Session 2011	Page 1 sur 8

SOMMAIRE

Document 1 : Le café social, une main tendue aux migrants de B.....	3
Document 2 : Le café social c'est quoi ?.....	4
Document 3 : Le congé individuel de formation.	5
Document 4 : Le braquage de trop pour le café social de B.	6
Document 5 : Enregistrement de la réunion du 5 février.	7 et 8

Document 1 :

LE CAFE SOCIAL : UNE MAIN TENDUE AUX MIGRANTS DE B... (d'après le n° 50 du Paris du 20^{ème})



Salon de thé avec canapés en cuir, coin lecture, salle de jeux ; aux murs, des portraits de travailleurs immigrés... Tout a été étudié, au Café Social de B., pour mettre à l'aise les visiteurs, pour la plupart, des retraités immigrés du Maghreb, mais aussi du Mali, du Sénégal ou encore du Portugal. Les uns jouent aux dominos, tandis que les autres se remémorent leur vie autour d'une boisson.

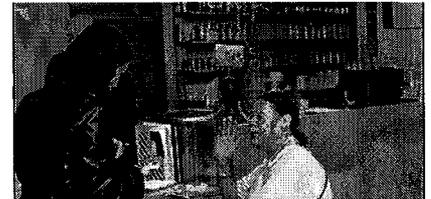
« Ici, c'est l'antichambre de la vieillesse », explique M.L, sociologue et directeur de l'association A-Z, à l'origine du lieu fondé en 2003. « Nous nous adressons à des personnes isolées, sorties du monde du travail un peu brutalement. Ceux qui viennent voient tout de suite que nous sommes accessibles et là pour les écouter et les rassurer ». Huit travailleurs sociaux (des assistantes de service social, des animateurs, une infirmière...) ainsi qu'une trentaine de bénévoles luttent, en effet, au quotidien, contre l'isolement de ces personnes de plus de 55 ans, vivant dans le Grand B., depuis les années 1960 pour la plupart d'entre eux.

Un lieu d'accueil pour favoriser l'aide aux migrants

En poste depuis l'ouverture du café, un des animateurs, André, explique la prise de contact : « Un migrant pousse la porte, souvent muni d'une demande précise concernant sa retraite ; il y est accueilli, la structure lui est présentée et sa demande évaluée ».

Il s'agit essentiellement pour l'équipe d'accompagner les adhérents - moyennant une cotisation annuelle de 10 euros - dans les démarches de la vie courante d'ordre administratif, juridique et social (soins, logement, retraite, etc.). « Ces gens ne s'attendaient pas forcément à vieillir ici, reprend M. L. Mais ils réalisent que s'ils retournent dans leur pays d'origine, ils ne se sentiront plus vraiment à leur place, parce qu'ils ont malgré tout leurs repères en France, dans leur quartier. Il y a aussi d'autres paramètres : les soignants sont plus accessibles ici, les droits mieux respectés ». Et d'ajouter : « Ils ont occupé discrètement des postes parfois pénibles et dangereux, et la recherche du contact avec l'autre ne s'est pas faite ». Pour pallier cette absence de véritable ancrage en France, l'association leur propose des visites culturelles et touristiques sur le territoire – un séjour en Corse était prévu fin octobre. « Par ces voyages, nous favorisons chez eux une meilleure connaissance du pays qui les a accueillis, ses valeurs, ses richesses, ses institutions : les migrants sont donc plus à même de les respecter ».

D'autres animations sont organisées : petits déjeuners, ateliers de création, cinéma, jeux ou encore jardinage. « J'aime bien venir ici. Je discute avec d'autres femmes de tout et de rien, ça me fait du bien », lance Rebah, une habituée des lieux. « Grâce à l'équipe, je fais plein de choses : je suis allée voir l'humoriste Smaïn, je suis partie en Tunisie il y a 3 ans pendant 10 jours. Ça m'a fait du bien : je n'y étais pas retournée depuis plus de 40 ans ! Demain, j'ai rendez-vous avec l'assistante sociale ; elle sait que je suis malade, alors elle se déplace ». L'association A-Z, qui compte seulement 10% de femmes sur les 3000 adhésions, envisage de développer une action envers ces dernières. « En aucun cas nous n'allons leur demander de cuisiner, ce qu'elles ont fait toute leur vie ! » insiste M. L. « L'idée, c'est de leur proposer des activités « futiles », par exemple de la décoration florale, une visite de l'atelier Yves Saint Laurent, une promenade sur les Champs Élysées...». Ce qu'elles n'auraient probablement jamais connu si elles ne s'étaient arrêtées devant l'établissement, en somme.



M.L, directeur de l'association A-Z

LOIN DE LEUR PAYS D'ORIGINE, LES IMMIGRANTS À L'HEURE DE LA RETRAITE ONT LEURS HABITUDES EN FRANCE MAIS PAS FORCÉMENT LEURS REPÈRES. LE CAFÉ SOCIAL A-Z, [...], SE CHARGE DE LES LEUR APPORTER, EN TOUTE CONVIVIALITÉ.

Baccalauréat professionnel Services de Proximité et Vie Locale – DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 1106 SPV CM 21	Session 2011	Page 3 sur 8

Document 2 :

Le Café Social c'est quoi ?

cliquer ici pour réduire l'image

Une mission : accueillir les personnes âgées, notamment des vieux migrants, dans un espace de sociabilité, convivial et chaleureux, les écouter, soulager leur détresse, les sortir de l'isolement, les aider dans les démarches quotidiennes pour faciliter l'accès aux droits et assurer une veille sociale sur des situations susceptibles de se dégrader

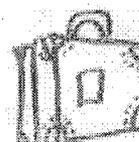
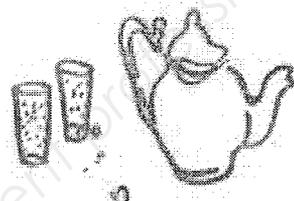
Une équipe pluridisciplinaire : travailleurs sociaux (AS, CESF...) animateurs, intervenants culturels et artistiques, bénévoles...

Un concept :

- Le Café Social est un lieu de sociabilité pour briser l'isolement des personnes âgées, notamment les vieux migrants
- Une permanence sociale et d'accès aux droits (retraite, prestations sociales, aides diverses...)
- Des visites à domicile pour venir en aide aux personnes malades ou convalescentes
- Assistance à la famille restée au pays, en cas de décès pour l'accomplissement des démarches administratives (pension de réversion)
- Une permanence d'écrivain public (correspondance, tri et classement des documents)
- Une consigne sociale
- Une action tournée vers l'accompagnement à la santé et aux soins de femmes âgées migrantes
- Un salon de thé dans un beau cadre chaleureux et convivial
- Des animations (cinéma, lecture, informatique...)
- Des sorties et des visites culturelles, des voyages de découverte
- Un espace de jeux : cartes, dominos, échecs, jeux traditionnels
- Un jardin solidaire pour échanger, partager (Montreuil-Sous-Bois)
- Un espace d'éducation à la santé et au bien-être : promotion du bien vivre et bien vieillir (ateliers santé, diététique, hygiène de vie, rencontres régulières avec des professionnels de santé...)
- Un lieu de convivialité et de partage : petits-déjeuners mardi et vendredi (jours de marché de Belleville), le repas mensuel des anciens
- Une galerie associative : accueil d'expositions et de photographes (Marc Caranger, Philippe Vermès, Olivier Pasquiers, Bernoff Wehrlé...)

Des valeurs qui fondent notre action et qui font que le Café Social est :

- Un espace de sociabilité laïque ouvert sur l'intégration et la citoyenneté
- Un lieu de mixité sociale et culturelle qui accueille toutes les nationalités, des hommes aussi bien que des femmes pour se rencontrer, sortir de la solitude, trouver une écoute
- Un espace de solidarité : visite des malades à domicile ou à l'hôpital
- Un lieu de promotion de la tolérance et du bien vivre ensemble
- Un lieu qui favorise l'apprentissage et les pratiques citoyennes
- Un lieu et des professionnels qui respectent la personne, ses choix, son libre arbitre



<http://cafesocial.free.fr/cs/presentation.html>

Document 3 :

Le congé individuel de formation (CIF)

S'informer

« Le CIF permet de suivre une formation d'un an à temps plein ou de 1200 heures à temps partiel. »

De quoi s'agit-il ?

Le congé individuel de formation (CIF) est un congé qui permet à toute personne qui travaille de suivre, au cours de sa vie professionnelle, des actions de formation pour se qualifier, évoluer ou se reconverter.

Le salarié peut aussi utiliser le CIF pour préparer et passer un examen.

Le CIF est à l'initiative du salarié et s'effectue indépendamment des actions de formation prévues par le plan de formation de l'entreprise.

Pourquoi s'engager dans un CIF ?

- Pour accéder à un niveau supérieur de qualification via une formation longue.
- Pour se perfectionner et évoluer dans son métier.
- Pour changer de profession ou de secteur d'activité.

Qui est concerné ?

- Les salariés du secteur privé en CDI justifiant d'une activité professionnelle de 2 ans (consécutifs ou non), dont une année dans l'entreprise actuelle.
NB : pour les entreprises artisanales de moins de 10 salariés, la période requise est de 36 mois.
- Les titulaires ou anciens titulaires d'un CDD justifiant de 24 mois d'activité salariée au cours des 5 dernières années, dont 4 mois consécutifs ou non au cours des 12 derniers mois (ou de 6 mois d'activité salariée au cours des 22 mois précédant la fin du dernier contrat de travail).

Quelle est la durée du CIF ?

La prise en charge du CIF est d'une année maximum pour les formations à temps complet ou de 1200 heures pour les formations à temps partiel. La durée minimale d'un CIF est de 30 heures, néanmoins le CIF a pour vocation de permettre la mise en œuvre de projets nécessitant une formation longue.

La formation peut se dérouler en plusieurs temps, sur une durée de 3 ans maximum.

Qui prend en charge le congé individuel de formation ?

Le financement du CIF est assuré par des organismes paritaires agréés par l'État :

- le **Fongecif**, présent dans chaque région, ou dans certains cas,
- l'**Opacif** (organisme paritaire collecteur agréé pour le financement du congé individuel de formation) auquel l'entreprise verse ses contributions obligatoires pour la formation professionnelle continue.

Le salarié bénéficie pendant son CIF de la prise en charge de sa rémunération (entre 80 et 100 %), d'une prise en charge partielle de ses frais de formation, et sous certaines conditions, de la prise en charge de ses frais de transport et d'hébergement.

Quels sont les droits et obligations du salarié ?

Pendant le congé individuel de formation, le contrat de travail n'est pas rompu, mais suspendu. Le salarié doit donc justifier de sa présence en formation.

À l'issue de la formation, il réintègre son poste de travail ou un poste équivalent. [...]

<http://www.fongecif-idf.fr/les-dispositifs-de-formation/le-conge-individuel-de-formation-cif/>

Baccalauréat professionnel Services de Proximité et Vie Locale – DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 1106 SPV CM 21	Session 2011	Page 5 sur 8

Document 4 :

Le braquage de trop pour le café social de B.

Le pistolet sur la tempe

Les malfaiteurs sont allés plus loin que les autres fois. Vers 18h45, alors qu'ils s'apprêtaient à partir, le président de l'association A-Z [...] qui gère le café, son directeur et un adhérent ont été attaqués par cinq hommes encagoulés. *« Ils sont entrés par la porte de derrière, explique M.L., le directeur et fondateur du café, l'un d'eux était armé d'un pistolet. Il m'a pris par le cou, je pouvais à peine respirer. Il a pointé son arme sur ma tempe et m'a demandé la clé du coffre ».*

« Ouvre, sinon je te fume ! », menace l'agresseur. Quand M.L. lui dit qu'il n'a pas la clé, l'homme au pistolet lui assène alors un coup sur la tempe avec la crosse de son arme. M.L. trouve finalement la clé du coffre et l'ouvre sous la menace. *« Il y avait entre 1000 et 2000 euros, les recettes de la buvette. »*

Coups de feu

Les malfaiteurs s'enfuient alors avec le butin, mais l'un d'eux, resté un peu à l'arrière, est rattrapé par M. L. Il parvient à s'extirper une première fois, mais se fait rattraper, M. L. le fait alors tomber et le roue de coups de pieds. C'est alors que l'homme au pistolet revient et tire plusieurs coups de feu en l'air pour délivrer son complice.

Il y a déjà eu des cambriolages, mais c'est la première agression déclare le directeur du café social. *« Les policiers nous avaient conseillé de mettre des rideaux métalliques, ce qu'on a fait. Mais j'ai l'impression qu'en diminuant les chances d'être cambriolé, on a augmenté nos chances d'être agressé. Imaginez si j'avais été tout seul, comme c'est le cas quelquefois »,* s'inquiète-t-il.

« Une délinquance locale »

Les agresseurs savaient qui il était et où était le coffre. *« Soit ils étaient déjà venus, ou étaient présents lors des précédents cambriolages, soit ils ont eu un bon tuyau »,* accuse M. L. Ce braquage, *« c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Nous poussons un cri de colère. Dix vols chez nous alors qu'il n'y a rien eu de tel pour les commerçants à proximité ».* A croire que quelqu'un leur en veut. Pour lui, il ne fait aucun doute qu'il s'agit de personnes du quartier. *« C'est une délinquance locale qui voit en nous, les petites associations, des proies faciles. »*

[...]

Réfléchir au vivre ensemble

Mais au lieu de fuir, M.L. a décidé de tenir tête, comme si cette épreuve démontrait que son association est indispensable dans le quartier. *« Les gens vont encore plus se poser des questions sur le vivre ensemble »,* se rassure le directeur du café social. Il entend bien utiliser cet incident pour se faire entendre et faire comprendre aux autres l'importance d'une telle association.

L'association et les trois personnes présentes lors de l'agression se sont constituées partie civile. [...]

La mairie du 20e a apporté son soutien ainsi que le cabinet du maire [...]. *« Les deux se sont indignés de l'incident. Mme la maire, [...], m'a téléphoné pour me dire qu'elle saisirait l'opportunité pour alerter le préfet de Paris, pour que l'on prête plus d'attention à ce quartier. »*

(Journal web du 20eme arrondissement)

Baccalauréat professionnel Services de Proximité et Vie Locale – DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 1106 SPV CM 21	Session 2011	Page 6 sur 8

Document 5 :

ENREGISTREMENT DE LA RÉUNION du 5 février.

Le directeur M. L. : « Bonjour mesdames et messieurs ! Je remercie mesdames C, N, P, V, T, Z et messieurs V, R, S et J d'être présents aujourd'hui !

Qui souhaite se proposer pour être secrétaire de séance. Olivier J ? Merci d'avance !

Il est 18h00, nous pouvons commencer. Comme vous le savez, monsieur F. est absent pour raisons de santé. Mesdames G et P ont été également excusées.

L'objet de cette réunion est de prévenir les agressions dont l'association est victime.

A ce propos, je vous informe que l'association et les trois personnes présentes lors de l'agression se sont constituées partie civile suite au cambriolage et à l'agression physique dont nous avons été victimes. »

Madame C (assistante de service social) : « Nous devons permettre aux jeunes du quartiers de venir ici afin de rencontrer, pour échanger, partager des savoirs et des expériences avec nos migrants ».

Monsieur V (animateur) : « Oui, en associant les jeunes du quartier à nos actions d'accompagnement, peut-être pourrions nous éviter, à l'avenir ces actes de délinquance.

(Une partie de l'assemblée exprime son accord)

Monsieur L. : « Cela me paraît juste et souhaitable. Qu'en pense l'assemblée ? Qui s'oppose à cette proposition ? »

Madame S (animatrice) : « Nous savons par expérience que la création d'un lien intergénérationnel dans un quartier est très difficile. Je pense que dans notre cas ce sera un échec. Travailler avec certains jeunes ne nous empêchera pas d'être cambriolé. Il me semble plus utile de placer des caméras dans le cadre d'une vidéo surveillance de l'association ».

Monsieur R (animateur) : « On ne cherche pas forcément à ne plus être cambriolé, on ne veut plus être agressé ! Personnellement je pense que l'idée doit être maintenue, nous devons tenter des actions nouvelles, inédites pour l'association ».

Madame N (assistante sociale) : « Absolument, d'ailleurs, notre collègue du foyer jeunes travailleurs X situé dans notre arrondissement cherchait à mettre en place un projet de réhabilitation et d'embellissement dans une structure du quartier. Le café mériterait un « bon coup de jeune ». Proposons-lui un projet avec « ses » jeunes ! »

(L'assemblée donne son approbation)

Madame P (animatrice) : « Nous pourrions également mettre en place un réseau d'échanges de savoirs . Par exemple M. Ben Moussa écrit parfaitement l'arabe, de plus il souhaite faire réparer sa vieille auto mais il n'en a pas les moyens. On pourrait tout à fait mettre en relation un jeune mécano du quartier souhaitant apprendre à écrire l'arabe, en échange il lui apprendrait à réparer son auto ».

Madame T (assistant technicien de l'éducation populaire) : « Mme. Diarra souhaite se familiariser avec Internet, il serait sûrement aisé de trouver un jeune dans le quartier qui se proposerait en tant que formateur ».

(La proposition de réseau d'échanges de savoirs est adoptée.)

Baccalauréat professionnel Services de Proximité et Vie Locale – DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 1106 SPV CM 21	Session 2011	Page 7 sur 8

Olivier J (animateur): « Dans le cadre de mes études, j'ai, au cours d'un stage, animé un atelier vidéo. J'en garde un très bon souvenir, je me propose d'encadrer un tel atelier ici. On pourrait travailler avec la section cinéma du lycée K.M, j'ai des bons contacts avec la direction. On pourrait réaliser un documentaire sur le café social. »

(L'atelier vidéo est retenu à l'unanimité)

Monsieur L. : « Bien ! Il est déjà 19h30. Je remercie chacun pour son engagement et ses propositions. Nous sommes tombés d'accord sur la nécessité de travailler sur le lien intergénérationnel et avons donc retenu la création d'un réseau d'échanges de savoirs, d'un atelier vidéo et la proposition de travailler avec le foyer des jeunes. Nous avons donc du « pain sur la planche » avant la prochaine réunion. Je vous propose de la fixer au 1^{er} mars à 19h00. Vous recevrez rapidement le compte rendu, merci encore à Olivier. Il faudrait contacter les partenaires avec lesquels nous souhaitons travailler. Madame T, pouvez-vous vous charger de les inviter à la prochaine réunion ? Merci à vous.

Au revoir et bonne soirée à tous ! »

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

Baccalauréat professionnel Services de Proximité et Vie Locale – DOSSIER TECHNIQUE		
U21 : Communication, médiation	Durée 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 1106 SPV CM 21	Session 2011	Page 8 sur 8